

L'Echo Communal



**BONNE RENTREE
DE SEPTEMBRE**

> LA BOUGEOTTE Modifications et ajouts

DIVERS SPORTS

POOL BILLARD CLUB ATHUS

CONTACT :

> M. David HIMPE
10, rue de la Cité, 6790 Aubange

LIEU D'ACTIVITÉ:

> Avenue de la Gare, 20, 6790 Aubange

AGE :

> A partir de 6 ans

PRIX :

> les deux premières séances sont gratuites
15 €/mois pour les seniors
10 €/mois pour les juniors
40/an de licence auprès de la Fédération Luxembourgeoise des Amateurs de Billard

HORAIRES :

> Tous les jours de 18 à 22 heures, rencontres le samedi et le dimanche.
Deux billards sont à disposition pour les entraînements avec entraîneurs.

CENTRE CULTUREL D'AUBANGE

Rue du Centre 17, Athus - Tél.: 00 32 (0) 63 38 95 73

Email : martine.meunier@swing.be - athus.culture@skynet.be - Internet : www.aglo-ped.org

PROGRAMME SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2006

TOUT PUBLIC

> Chorégraphie,

« Envolée d'étoiles 2006 »

Du vendredi 29 septembre au mardi 3 octobre

avec

Compagnie IOTA « Les 4 saisons »

Dance Floor Aubange

Fabienne Doly Halanzy

> Théâtre de la Marquise

« Les héros de mon enfance »

de Michel Tremblay

Vendredi 6 octobre à 20.15 h

Un spectacle enchanté en chantant

> Rencontre littéraire

avec Jacques Darass

19 octobre à 20h15

> Le Collectif 1984 - FITA 2006

« Tripalium »

Vendredi 27 octobre à 20h15

> Ligue d'improvisation luxembourgeoise

« Les Improtozaures »

Vendredi 24 novembre à 20h15

> Projet d'un week-end élargi autour de l'immigration

Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre

Expositions :

- Le regard d'un petit-fils d'immigré italien

- Photos et documents de Luciano Pagliarini sur les origines de son immigration familiale.

Spectacles :

- « Ultima bumma » de Venera Battiato

- « Contrechants de ma mémoire » de Serge Utgé-Royo

Rencontre :

Avec des écrivains et auteurs de BD issus de l'immigration italienne tels que Barù (prix Uderzo), Vanoni...

Projections :

Diffusion de films et de documentaires sur les immigrations en Europe.

Gastronomie

Fête autour de la cuisine italienne

> Théâtre Nationale 4

« La Grande Vacance » de et par Philippe Vauchel

Vendredi 1er décembre à 20h15

> Lapsus Lazuli

« Tout le monde sait ça »

de et avec Patrick Beckers

Mardi 19 décembre à 18h

Spectacle en famille

CLASSES DE PRIMAIRE

> Compagnie IOTA,

« Les 4 saisons »

du 29 septembre au 3 octobre

> Foule Théâtre,

Les caprices du courrier

du 17 au 18 octobre

CLASSES DU SECONDAIRE

> Théâtre de la Marquise,

Les héros de mon enfance

6 octobre

> Projections

Osama

Hôtel Rwanda

Super size me

du 14 au 16 novembre

ASSOCIATIONS

> Atelier peinture CEC

(Centre d'Expression et de Créativité),

Exposition annuelle

16 et 17 septembre

> Croix Rouge, Dons de sang

9 et 10 octobre

> Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers,

Concert d'automne

21 octobre

L'Echo Communal

L'Echo Communal
3^{ème} trimestre 2006

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction
Christian Binet
Nathalie Heyard
Hervé Spoiden
Maryse Perrin

Graphisme
Hervé Spoiden

Photos
Hervé Spoiden

Imprimeur
Imprimerie Lorgé

SOMMAIRE

| | pages |
|--|-------|
| > la Bougeotte : modifications et ajouts Centre Culturel : programme de rentrée | 2 |
| > 350 enfants par jour aux plaines de vacances 2006 | 4 |
| > Retraites des résidents belges ayant travaillé en France | 5 |
| > Analyse d'un phénomène de criminalité; le vol par ruse | 6 |
| > Votre police vous informe, nouvelle loi sur les armes Fondation J.B. Nothomb, pour le plurilinguisme dans le pays d'Arlon | 9 |
| > Accueil extra-scolaire, aprem'actions et éducateurs de rue | 10 |
| > Dernières informations sur les élections communales | 11 |
| > Chorale « Les Choeurs de Lorraine » | 12 |
| > Planète J, maison des jeunes de la commune d'Aubange Journées du patrimoine, samedi 9 et dimanche 10 | 13 |
| > Tout Rachecourt dans les pommes : dimanche 1 ^{er} octobre 2006 | 14 |
| > Excursions des pensionnés 2006, Kirrwiler, spectacle music hall | 16 |
| > En bref, les conseils communaux du 18 mai au 29 juin 2006 | 17 |
| > Fonds Social Chauffage, 2006-2007 | 18 |
| > Aubange rue olympique, samedi 9 septembre 2006 Atelier Gaumais, saison 2006-2007 | 19 |

E D I T O R I A L

Elections communales : pas facile d'être candidat...

En raison de la proximité des élections communales, et pour respecter la ligne de conduite de neutralité de L'Echo Communal, cet éditorial ne sera pas signé individuellement mais par la rédaction.

On a coutume de dire que la commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen et la base de notre démocratie, et c'est vrai car de nombreuses décisions prises au conseil communal ont une influence sur la vie quotidienne des citoyens et vous avez forcément plus de possibilités de rencontrer un élu communal qu'un ministre.

Si l'obligation d'aller voter pour une liste de leur choix semble une corvée insupportable pour certains, rappelons que le droit de vote pour tous n'a pas toujours existé en Belgique et que dans d'autres pays, on meurt encore aujourd'hui pour obtenir ce droit.

En page 11 de cet Echo Communal, les grandes règles des élections (comment voter, à qui donner procuration....) seront expliquées et la prochaine édition vous présentera vos nouveaux élus.

Mais au-delà de ceux qui seront élus au conseil communal (23 membres) pensons à l'ensemble des candidats, plus d'une centaine, qui se présenteront à vos suffrages sur 5 ou 6 listes ce dimanche 8 octobre 2006...

Pas facile d'être candidat... car la politique n'a pas une image positive dans la population et dans les médias.

Pourtant, il est essentiel et indispensable que certains s'engagent pour assurer la gestion communale et celle des autres niveaux de pouvoir.

Pas facile d'être candidat... car en s'engageant sur l'une ou l'autre liste, on s'attire forcément des critiques.

Pas facile d'être candidat... car si on est dans la majorité, on présente un bilan plus ou moins défendable et dans la minorité, on fait des promesses plus ou moins tenables...

Pas facile enfin, car si tous les candidats ont probablement de l'ambition pour eux et pour notre commune, très nombreux sont ceux qui ne seront pas élus ou risquent de faire un score électoral décevant à leurs yeux ou à ceux de leurs plus fidèles supporters...

L'électeur n'a jamais tort paraît-il, mais est-ce le travail réalisé ? Les promesses ? La compétence ? Le dynamisme ? La sympathie ? La visibilité ? La manière de faire la campagne électorale ? Ou un savant mélange de tout cela qui déterminera son vote ?

Cet éditorial souhaite mettre en évidence et rendre hommage à ces candidats qui sont les artisans, avec les 10000 électeurs que comporte notre commune, de la démocratie communale.

La rédaction

350 ENFANTS PAR JOUR AUX PLAINES DE VACANCES 2006

Déjà 27 ans que la plaine d'Athus a essaimé dans les villages. Cela implique une préparation minutieuse, s'agissant d'enfants surtout des plus petits. Les moniteurs doivent élaborer un programme complet (jeux, sécurité, réservations, stages de formation, activités spéciales, prévision des lieux de séjour et d'évasion).

Durant les vacances de Pâques, deux plaines ont accueilli les jeux des nombreuses jeunes têtes blondes et brunes débordantes d'énergie à dépenser. On s'est remis à l'ouvrage trois mois plus tard. Que cela est court !

Le 3 juillet, 8 coordinateurs aguerris assistés de 60 animateurs accueillent 280 petits et moyens bouts et 70 ados qui sont répartis sur 6 sites à Athus, Aubange, Aix-Sur-Cloie et Battincourt.

Des menus d'animation thématique adaptés en fonction des tranches d'âge, des goûts et des intérêts des enfants sont développés chaque jour.

Les bricolages, les ateliers cuisine, la découverte de la nature, l'équitation, les randonnées en V.T.T., la piscine,

les exercices assistés de sécurité routière, l'escalade, la plongée, les grands jeux, les veillées, les excursions... toutes activités variées qui invitent à l'évasion, à la découverte de nouveaux horizons.

Cette année, un séjour d'une semaine à la mer a été proposé aux jeunes âgés de 9 à 15 ans.

Sept animateurs chevronnés accompagnés de 49 jeunes voyageurs ont rejoint la côte belge (Nieuwpoort) où les attendaient le bourgmestre et un collaborateur.

Le soleil, la mer, le sable ont bronzé les cœurs et les corps et fait pétiller les yeux de mille flammes de bonheur.

La nourriture abondante préparée dans les cuisines de l'armée a apaisé les plus gros appétits ouverts par les nombreuses activités et jeux de plein air.

Aujourd'hui, les enfants ont repris le chemin de l'école. Déjà, ils nous manquent.



RETRAITES DES RESIDENTS BELGES AYANT TRAVAILLE EN FRANCE

Vous êtes nombreux dans nos villages de Gaume et du pays d'Arlon, à avoir travaillé dans la sidérurgie à LONGWY, REHON, SAULNES, MONT-SAINT-MARTIN, SENELLE (EX USINOR), alors ceci vous intéresse.

En matière de retraite, généralement les retraités belgo/français ayant eu une carrière belge et/ou française perçoivent :

- 1. Deux retraites du 1^{er} pilier dite « retraite de base » de l'Office National des Pensions (ONP) en Belgique et de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) en France.**

> Adresse :

Office National des Pensions (ONP)
Tour du Midi, Place Bara, 1060 Bruxelles
tel : 02/5293001

Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM).
81/85 rue de Metz, F-54073 NANCY
Tél.: 00/33/383/344949

Ces deux retraites de base sont automatiquement servies dès que le titulaire demande à l'administration de sa commune la liquidation de ses droits à l'âge de la retraite.

- 2. Une retraite du 2^o pilier dite « retraite complémentaire » généralement versée par la groupe MALAKOFF qui gère les institutions de retraite de l'IREC et de la CAPIMMEC.**

> Adresse :

GRUPE MALAKOFF,
15, Avenue du Centre GUYANCOURT
F-78281 Saint Quentin YVELINES
Tél.: 00/33/130/444040 ou 00/33/130/ 4448

Cette retraite complémentaire doit faire l'objet d'une demande, elle n'est pas octroyée automatiquement à l'âge de la retraite.

- 3. Eventuellement, une retraite également du 2^o pilier dite « retraite supplémentaire » versée par l'IRUS (Institut de Retraite Usinor Sacilor) généralement attribuée si l'ensemble des retraites de base et complémentaires sont insuffisantes et n'atteignent pas la garantie contractuelle d'Usinor/Sacilor. Cette retraite est gérée et versée maintenant par le groupe MALAKOFF, même référence que ci-dessus.**

Si les droits sont acquis pour bénéficier de cette retraite supplémentaire, les retraités en seront automatiquement avertis dès l'âge de 65 ans par l'institution de l'IRUS lui-même.

En cas de décès d'un titulaire d'une retraite française.

- 1. Il faut prévenir les différentes caisses en s'adressant aux organismes de retraite (colonne de gauche).**
 - > Soit le retraité est veuf ou célibataire, alors il appartient aux héritiers de faire parvenir aux différentes caisses de retraite un certificat de décès pour les informer de la disparition du titulaire afin de faire cesser les versements des différentes pensions,
 - > Soit le retraité laisse une veuve. Dans ce cas, il est aussi nécessaire d'envoyer un certificat de décès mais il faut demander également les formulaires pour obtenir la pension de réversion française pour la veuve. (dite pension de survie en Belgique)

Remarque :

La liquidation des droits à la retraite de base française de la veuve peut durer plus de six mois, c'est pourquoi la Belgique accorde une pension provisoire en attendant que la France régularise la situation.

Quand les droits sont accordés définitivement du côté français et belge, la veuve perçoit des arrérages de retraite lesquels, s'ils ne sont pas payés la même année fiscale que le décès de l'époux, sont à déclarer dans la rubrique 1212 de la déclaration fiscale et ainsi taxés au taux moyen de l'année précédente... c'est à dire nettement moins.

- 2. Il faut réclamer l'indemnité de décès (actuellement fixée à 505 €). Elle est accordée au conjoint survivant et aux héritiers directs qui en font la demande.**

> Adresse :

SOGEPASS
155, Avenue de Verdun F-57705 HAYANGE
Tél.: 00/33/382/864154

IMPORTANT :

Dans tous les courriers adressés aux organismes de retraite, il est important de bien stipuler les numéros de dossier de retraite et le numéro de Sécurité Sociale français ou à défaut la date de naissance du titulaire de la retraite.

Ces numéros de référence sont repris sur l'attestation de déclaration fiscale que les institutions française de retraite envoient tous les ans en début d'année.

Ex-vice-président d'une association d'anciens travailleurs frontaliers belgo/français, je suis toujours à disposition des personnes qui le souhaitent pour, soit donner un renseignement fiscal, soit aider à constituer un dossier de retraite

> Adresse :

SCHLEICH Claude
20, rue du Chalet, 6792 HALANZY
Tél.: 063678230.

ANALYSE D'UN PHÉNOMÈNE DE CRIMINALITÉ; LE VOL PAR RUSE

Il n'existe pas de définition légale du vol par ruse. Cette notion pourrait néanmoins être définie de la sorte : « Tout délit où une personne usurpe une identité professionnelle ou utilise une astuce ou une ruse à l'encontre d'une personne pour obtenir, ou tenter d'obtenir, l'accès à son habitation en vue d'y commettre un vol ou en vue de soustraire une somme d'argent disproportionnée par rapport à la valeur réelle d'un bien ou d'un service. » Cette définition vise uniquement un délit commis dans une habitation et ne comprend pas les différentes ruses utilisées pour la perpétration d'autres délits. Par exemple : détourner l'attention pour commettre un vol à la tire ou pour voler un sac dans une voiture à l'arrêt, qui sont d'autres formes de ruse.

Une précision importante doit être opérée : Le vol par ruse peut parfois se transformer en vol avec violence.

Par exemple : Après avoir recherché infructueusement les valeurs, les auteurs se montrent menaçants ou peuvent brutaliser leur victime. Un vol avec violence peut aussi se transformer en vol par ruse. Par exemple : les auteurs, après s'être assurés que la victime était seule ou trop faible pour résister, entrent par la force dans l'habitation puis utilisent un prétexte ou une situation imaginaire pour 'légitimer' leur irruption violente et réaliser leur méfait par ruse. Différentes catégories d'auteurs peuvent être énumérées. (liste non limitative).

| Catégorie | Dénomination | Usurpation |
|-----------|--------------------------------|---|
| A | Faux employé public | Agent de police, agent de la commune, agent des services sociaux, de l'État,... |
| | Faux employé | Electricité, gaz, compagnie des eaux,... |
| C | Faux travailleur | Jardinier, couvreur, nettoyeur de vitres,... |
| | Faux titre - fausse profession | Récolteur pour une œuvre de bienfaisance, démarcheur à domicile,... |
| | Subterfuges - faux prétextes | Demande à boire, pour téléphoner, se rendre aux toilettes, proposition de cadeaux par téléphone, faux sondage,... |

Le modus operandi le plus souvent rencontré associe les deux premières catégories. Ci-dessous, vous trouverez un exemple typique du déroulement d'un vol par ruse :

| | |
|---|---|
| 1 | Un faux employé d'une compagnie des eaux pénètre dans une habitation en invoquant une raison plausible pour sa présence sur place (travaux dans la rue, relevé de compteur...). |
| 2 | Il entraîne la future victime dans une pièce reculée (en utilisant un prétexte quelconque) tout en prenant soin de veiller à ce que la porte d'entrée reste non verrouillée, voire entrouverte. |
| 3 | Un (des) complice(s) pénètre(nt) dans l'habitation, dérobe(nt) des objets sans valeurs appartenant à la victime et ressort(ent). Le faux employé des eaux quitte à son tour les lieux. |
| 4 | Ces complices, usurpant ensuite la qualité de policiers, simulent l'arrestation du faux employé des eaux en le ramenant au domicile de la victime. Ils exhibent alors les objets volés au préalable. |
| 5 | La victime reconnaît ses biens. Le faux agent des eaux quitte les lieux discrètement ou s'enfuit. |
| 6 | La victime mise en confiance par les faux policiers dévoile, à la demande de ce ceux-ci (le prétexte ici est qu'il est préférable de s'assurer que d'autres valeurs n'ont pas disparu), les endroits où sont cachés ses biens les plus précieux (somme d'argent importante, bijoux...). |
| 7 | Après le départ des auteurs, la victime s'aperçoit du vol. |

D'autres modus operandi, sans pour autant être exhaustifs (les méthodes évoluent régulièrement et il existe une grande variété de modus), font également partie du « vol par ruse » :

La victime est abordée au retour de ses achats par une femme qui se prétend infirmière ou pharmacienne. Elle propose son aide et la met en confiance. Elle entre au domicile et s'arrange pour éloigner la personne de l'entrée. Un complice s'introduit dans l'habitation, dérobe des objets sans grande valeur puis revient en se présentant comme policier, met la personne en confiance et lui

demande de lui remettre ses biens pour vérifications. On relève également des actions de démarchage à domicile (vente de draps, tapis, réparation de toitures...); par exemple, en réalisant des contacts téléphoniques au préalable, un auteur prétend que de faux billets sont en circulation et qu'un employé de banque viendra effectuer le change à domicile.

STATISTIQUES PROBLÉMATIQUES

Il est difficile de faire un état des lieux statistique de la problématique du vol par ruse car l'infraction ne fait pas l'objet d'une catégorie spécifique dans les statistiques policières. Le phénomène est par ailleurs difficilement repérable via la banque de données nationale. Les délits sont répertoriés sous différentes infractions : escroquerie, extorsion, vol avec violence, vol simple.

Par ailleurs, le « chiffre noir » lié à ce phénomène est important. Les raisons en sont la difficulté d'inclure ce délit, sans définition légale, dans les différentes infractions précitées et, surtout, le fait que les victimes ne signalent pas systématiquement les vols dont ils ont eu à souffrir.

Pour 2005

Néanmoins, la Police fédérale a recensé manuellement pour 2005 environ 260 faits de vols pas ruse. Ce recensement comprend uniquement les vols par ruse de catégories A et B.

Les arrondissements les plus touchés sont:

| Arrondissement | Nombre de faits |
|----------------|-----------------|
| Nivelles | 47 |
| Tournai | 40 |
| Charleroi | 39 |
| Bruxelles | 17 |
| Namur | 17 |
| Mons | 16 |
| Courtrai | 14 |
| Bruges | 12 |
| Dinant | 10 |
| Gand | 9 |

Et pour 2006

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les CIA (Carrefour d'Information d'Arrondissement) de Gand et Namur comptabilisent les cas rapportés (recensement des vols par ruse des catégories A et B uniquement) et les transmettent à la Police fédérale pour analyse.

Pour le 1^{er} trimestre 2006 (janvier-février-mars) et pour la partie francophone du pays, les derniers chiffres (toujours pour les vols par ruse des catégories A et B) font état de 23 faits. Sur ces 23 faits :

- > 9 sont des tentatives et 14 ont été accomplis ;
- > L'estimation minimale du préjudice à ce jour est de 22.000 € (Les arrondissements les plus touchés sont Nivelles (10) et Namur (6).

INFORMATIONS IMPORTANTES

Localisation

Comme le tableau précédent le démontre, le phénomène est fortement présent en Wallonie et notamment dans les arrondissements frontaliers à la France. L'ensemble du territoire n'est pas pour autant à l'abri de la perpétration de ce type de vol.

Moments des faits

Ce type de vol se déroule généralement entre 9h30 et 17h00 avec un pic important entre 10h30 et 13h00. Le vol par ruse est surtout enregistré du mercredi au vendredi et quasiment jamais le week-end.

Profil des auteurs :

- > parlent couramment français et parfois néerlandais;
- > agissent par groupe de deux ou trois;
- > sont issus du milieu des gens de voyage de nationalité française (passent fréquemment la frontière);
- > sont généralement vêtus de manière soignée et s'expriment poliment.

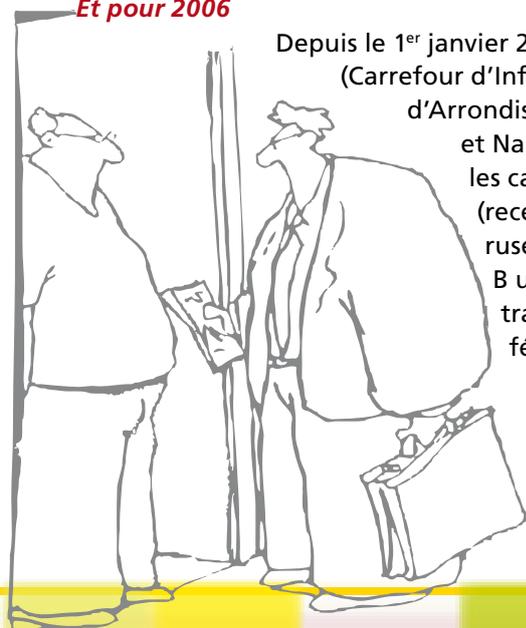
Agissements criminels

Ils usurpent la qualité de policier en portant parfois un vieil uniforme ou un pull (ou une casquette) mentionnant « Police ». Ils pratiquent par raids, c'est-à-dire 2 à 4 faits sur une courte période dans une région déterminée, puis disparaissent. Le repérage des victimes se fait dans la rue, les magasins... Le repérage des lieux est également réalisé avant le passage à l'acte proprement dit.

Profil des victimes

Les victimes sont, en grande majorité, des personnes âgées de plus de 70 ans qu'elles soient veuves, isolées ou en couple. Les victimes sont physiquement et moralement faibles et de nature peu méfiante.

Elles réalisent parfois des transactions financières sur le pas de la porte et conservent d'importantes sommes d'argent à domicile. Elles habitent généralement dans des quartiers résidentiels ou semi-résidentiels, mais rarement dans des quartiers socio-économiquement favorisés. L'impact psychologique avec répercussion sur la santé des victimes est important. Les victimes ressentent souvent de l'embarras d'avoir été trompées. Elles n'ont parfois pas conscience d'avoir subi un préjudice ou ne veulent pas l'admettre. Ces différents comportements ont souvent comme corollaire un non signalement d'un nombre important de faits (chiffre noir).



PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Au niveau belge - réalisations

- > Des opérations coordonnées de prévention et de contrôle mobilisant plusieurs zones de police ainsi que la Police fédérale sont régulièrement organisées. (récemment dans le Hainaut et le Brabant wallon)
- > Le Service de Prévention de Mouscron a lancé un programme de « Prévention intégrée du vol à la ruse ». Différentes mesures ont été suivies : sensibilisation des services se rendant à domicile, visite systématique des habitants de plus de 70 ans, recontact des victimes, conférences...
- > Des campagnes de prévention sous forme de conférence (avec projection de conseils sur support PowerPoint) sont organisées au niveau des polices locales.
- > Des pancartes délivrant des conseils de prévention ont été réalisées par la police et la Ville de Gand.

Au niveau belge - projets

Les Réseaux d'Information de Quartier (RIQ) peuvent devenir le relais d'une sensibilisation accrue des personnes âgées à cette problématique, à l'instar de ce qui se pratique en Grande-Bretagne par l'intermédiaire du 'Neighbourhood Watch'.

- > En 2008, la Police fédérale (Direction générale Moyens en Matériel/Direction de l'Équipement - DGM/DME) lancera une campagne d'information afin de faire connaître au grand public le nouvel uniforme de la police. Un plan d'action fédéral visant à limiter la perpétration du vol par ruse est actuellement en cours d'élaboration au sein de la Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention.

Les pistes de réflexion sont de deux ordres :

- > Sensibiliser la population à risque à prendre des mesures simples de prévention et l'informer clairement, par le biais de différents canaux de proximité, par la diffusion de conseils pratiques indispensables;
- > Etablir une procédure d'identification des employés en collaboration avec les fédérations nationales représentatives des compagnies de distribution d'eau et des gestionnaires de réseau d'électricité.

Au niveau international

Un large projet a été réalisé à Leeds (Grande-Bretagne). Ce projet avait pour objectif, entre autres, d'identifier les victimes les plus vulnérables, d'accroître le signalement à la police et de réduire le pourcentage de vol par ruse.

Différentes stratégies de prévention ont été appliquées :

- > Etablir une fiche reprenant les 5 principes de prévention à domicile;
- > Mettre sur pied des jeux de rôle et des pièces de théâtre;
- > Réaliser des conférences d'information;
- > Installer gratuitement du matériel de sécurité;
- > Elaborer une procédure d'identification avec les compagnies privées...

En Grande-Bretagne encore, un groupe de travail (Distraction Burglary Taskforce) a été créé au niveau national en réponse à la croissance du vol par ruse. Un des objectifs est d'identifier et de communiquer les bonnes pratiques de prévention. Les membres de ce groupe s'engagent à promouvoir le slogan 'Stop-Chain-Check' (qui pourrait se traduire par : ne pas laisser entrer un inconnu, garder la porte verrouillée et vérifier l'identité de la personne auprès de la compagnie à laquelle elle prétend appartenir).

BIBLIOGRAPHIE/SOURCE

- > **Police fédérale. Direction générale de la Police judiciaire, Direction de la Lutte contre la Criminalité contre les Biens, Section Vols,** rue Fritz Toussaint 47 à 1050 Bruxelles.
- > Document parlementaire. Chambre - 4^e session de la 51^e législature - 20.02.2006. DO 2005200606138.
- > **Evaluation of the Leeds Distraction Burglary Initiative,** Stuart Lister, David Wall, Jane Bryan, Home Office Online report 44/04.
Site Internet: www.crimereduction.co.uk/burglary79.htm (en anglais).
- > **Remerciements**
Police fédérale DGJ/DJB Vol.
Zone de Police Haute Senne.



Police



VOTRE POLICE VOUS INFORME

NOUVELLE LOI SUR LES ARMES



La nouvelle loi sur les armes est entrée en vigueur le 9 juin 2006. En résumé, et à part quelques exceptions, toutes les armes à feu (armes de chasse, de sport, de défense, de guerre) doivent être déclarées dans les SIX MOIS à partir de cette date. De même, les personnes en possession d'une autorisation de détention doivent procéder au renouvellement de celle-ci dans le même délai.

La détention, même au domicile d'un tel objet est interdite. Vous disposez d'un délai de six mois pour le déposer au bureau de police repris ci-dessous (sans aucune sanction).

ATTENTION ! Sont désormais reconnus ARMES PROHIBÉES, les armes à usage militaire ou arme à feu automatique, couteau à cran d'arrêt et à lame jaillissante, couteau à lancer, couteau papillon, étoile à lancer, coup-de-poing américain, arme blanche qui a l'apparence d'un autre objet (stylo, couteau caché dans une ceinture), canne épée ou canne fusil, massue, matraque ou gourdin, arme à feu modifiée pour la cacher (canon scié...), arme à électrochoc (pistolet électrique...), spray autodéfense (bombes flash...), fusil pliant (calibre supérieur à 20), nunchaku, silencieux (accessoire), certaines munitions (guerre, chevrotines...), catapulte puissante, fronde.

Pour plus d'informations et pour toutes démarches administratives, les habitants des communes de AUBANGE, MESSANCY, MUSSON et SAINT-LEGER peuvent s'adresser au poste de Police de AUBANGE :

- > Rue des Usines, 5 à 6791 ATHUS, les lundis et mardis de 8 à 19 heures
et sur rendez-vous les autres jours auprès de l'inspecteur DEHARD Tél. 063/ 38 02 40

FONDATION J.B. NOTHOMB POUR LE PLURILINGUISME DANS LE PAYS D'ARLON

Organisation des Tables de Conversation en allemand, anglais, espagnol, italien, luxembourgeois, néerlandais Année 2006-2007

Lieu :

Université de Liège - Site d'Arlon
Bâtiment académique,
Avenue de Longwy 185, à 6700 Arlon.

Informations, inscriptions :

Mardi 12/09/2006 à 19.15h

Prix :

Pour chaque séquence de 15 tables,
prix à payer à l'inscription : 45 €

Tél. de contact : J. KERGER,
en journée : 063/23.08.79,
en soirée : 063/22.20.10

1^{ère} séquence de 15 tables

Semaines

| | |
|----------|----------------------------------|
| 1 | mardi 19/09/2006 |
| 2 à 5 | mardis 03 - 10 - 17 - 24/10/2006 |
| | Congé de Toussaint |
| 6 à 9 | mardis 07 - 14 - 21 - 28/11/2006 |
| 10 et 11 | mardis 05 - 12/12/2006 |
| | Vacances de Noël |
| 12 à 15 | mardis 09 - 16 - 23/01/2006 |

2^{ème} séquence de 15 tables

Semaines

| | |
|---------|-----------------------------------|
| 1 | mardi 30/01/2007 |
| 2 et 3 | mardis 06 - 13/02/2007 |
| | Congé de Carnaval |
| 4 | mardi 27/02/2007 |
| 5 à 8 | mardis 06 - 13 - 20 - 27/03/2007 |
| | Vacances de Pâques |
| 9 et 11 | mardis 10 - 17 - 24/04/2007 |
| 12 à 15 | mardis 08 - 15 - 22 et 29/05/2007 |

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, APREM' ACTIONS ET EDUCATEURS DE RUE

DE SEPTEMBRE 2006 À JUIN 2007

Adresse : Pavillon d'Action Sociale, Athus,
rue Jean Jaurès, 51b - Tél.: 063 38 81 04 - P.A.S.Athus@swing.be

DÈS LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE :
REPRISE DES APREM' ACTIONS
ENFANTS DE 2.5 À 12 ANS

L'objectif de cet accueil extra-scolaire est de garantir aux parents un accueil de qualité (nos éducateurs et animateurs sont brevetés) à leurs enfants et d'assurer bien-être et épanouissement en dehors du temps scolaire ou familial. Le Pavillon d'Action Sociale propose de manière régulière et permanente, en période scolaire, tous les mercredis de 12.00 à 18.00 heures, des activités récréatives et ludiques (jeux, sports, bricolages, découverte nature, grands jeux extérieurs...) dans un cadre de prévention générale de la jeunesse.

Lieux :

- > Athus, Athénée Royal
Aubange, Salle Polyvalente
Halanzay, ancien Hôtel de Ville

Age :

- > Enfants de 2,5 à 12 ans
Groupes : 2.5-4 ans ; 4-7 ans ; 7-12 ans

Horaire :

> **TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI**
(hors congés scolaires)

- 12.00 à 13.15 h : Repas tartines encadré
- 13.15 à 15.30 h : Activités (sieste pour les petits)
- 15.30 à 16.00 h : Goûter
- 16.00 à 18.00 h : Activités

Prix :

- > 2,5 € l'après-midi ou 2 € si plusieurs enfants de la même famille sont inscrits. Cette participation couvre l'après-midi, une collation équilibrée. Il n'est possible de participer qu'à une seule activité.

DÈS LE LUNDI 4 SEPTEMBRE :
REPRISE DES ACTIVITES HEBDOMADAIRES
DES EDUCATEURS DE RUE

L'équipe des éducateurs de rue met en place, en collaboration avec différents animateurs brevetés, des activités hebdomadaires socio-culturelles et sportives destinées au public cible. Par leur présence sur le terrain, les éducateurs de rue offrent un encadrement socio-éducatif. La mise en valeur des possibilités de chacun, par une approche tant individuelle que collective, vise à l'autonomie et au développement personnel. En dehors des périodes d'activités, les éducateurs sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous.

JEUNES DE 6 À 21 ANS

Durant les vacances scolaires

Lors de ces périodes, un programme plus spécifique est prévu. Certaines activités sont payantes. Il s'établit, la plupart du temps, sur des semaines à thèmes (l'eau, le feu, la nature, la musique, le théâtre, le cirque, le carnaval, le sport, la solidarité (11.11.11., les œufs de la Clairière...)) Différents projets résidentiels sont également réalisés : séjours à la mer, w-e sport-aventure, séjours sportifs (V.T.T., Hike...), projet construction, ...

En période scolaire

Pour sensibiliser de façon permanente, une palette d'activités hebdomadaires gratuites est proposée.

Horaire :

> **LUNDI**

- de 15.30 à 18.00 h :
Aide scolaire collective pour les jeunes de + de 6 ans
- de 16.00 à 17.00 h :
Minifoot à la salle de sport du Joli Bois d'Athus pour les jeunes de + de 10 ans

> **MARDI**

- de 10.00 à 12.00 h :
Temps de rencontre avec les éducateurs
- de 16.00 à 18.00 h :
Natation à la piscine du Joli-Bois d'Athus pour les jeunes de + de 6 ans
- de 16.30 à 18.00 h :
Multisports à la salle de sport de l'Athénée Royal d'Athus pour les jeunes de + de 10 ans (entrée par la cour de récréation)

> **MERCREDI** (pour les plus de 10 ans)

- de 14.00 à 18.00 h :
Ouverture des locaux du P.A.S. :
activités (nature, création, espaces jeux)
- de 14.00 à 16.00 h :
Ouverture de la salle d'informatique

> **JEUDI**

- de 10.00 à 12.00 h :
Temps de rencontre avec les éducateurs
- de 15.30 à 17.30 h :
Espace jeux de société et bibliothèque pour les jeunes de + de 6 ans
- de 16.30 à 17.30 h :
Atelier Djembé « Débutants » pour les jeunes de + de 10 ans
- de 17.30 à 18.30 h :
Atelier Djembé « Confirmés » pour les jeunes de + de 10 ans

> **VENDREDI** (pour les plus de 14 ans)

- de 18.00 à 20.00 h :
Ouverture des locaux du P.A.S., animations et projets

ADULTES

En période scolaire:

Sur un planning défini, autour de différents thèmes actuels et de société, des ateliers créatifs et des espaces de discussions et d'échanges sont proposés.

Horaire :

> **LUNDI** (deux fois par mois)

- de 13.00 à 15.00 h :
Les plaisirs d'une cuisine économique

> **MARDI** (chaque semaine, enfants bienvenus)

- de 11.30 à 12.45 h :
Parlons des jeunes et de la société en partageant le repas

> **JEUDI** (deux fois par mois)

- de 13.00 à 15.00 h :
Module de couture
- de 13.00 à 15.00 h :
Atelier artistique

DERNIÈRES INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Quelques dates

Depuis le 8 juillet, toutes les communications que vous recevez des candidats sont scrupuleusement comptabilisées dans leurs dépenses électorales (dépenses qui sont plafonnées et réglementées par la loi).

Le 1^{er} août : les communes ont clôturé le registre des électeurs pouvant voter pour les prochaines élections communales.

Le 8 octobre : vous décidez de l'avenir de votre commune et de votre province. N'oubliez pas votre carte d'identité ni votre convocation.

Le 4 décembre : le nouveau conseil communal débute ses activités.

Convocation

Deux semaines avant le vote, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une lettre de convocation au scrutin (il s'agit d'une carte rectangulaire que le collège des bourgmestre et échevins vous adresse).

Ce document indique notamment l'endroit où vous devez voter et l'horaire d'ouverture du bureau de vote (en principe de 8 à 13 heures).

En cas de perte de sa convocation, peut-on voter quand même ? Oui, car grâce à vos documents d'identité, les responsables du bureau de vote pourront vérifier que vous êtes bien inscrits sur le registre des électeurs.

Droit de vote

En Belgique, le vote est obligatoire. Bien plus qu'une obligation, il s'agit surtout d'un droit pour lequel nos grands-parents et arrière-grands-parents se sont battus. Il n'est pas inutile de s'en souvenir...

Aux élections communales, les Belges de plus de 18 ans inscrits dans le registre de la population de la commune et qui ne sont pas suspendus ou exclus de leur droit de vote peuvent voter. C'est aussi le cas, avec des conditions spécifiques supplémentaires, pour les électeurs étrangers qui ont fait la démarche de s'inscrire sur la liste des électeurs.

Procuration

Vous pouvez donner procuration à une autre personne pour voter à votre place même si elle ne fait pas partie de votre famille.

Pour donner procuration, vous devez être dans l'une des 7 conditions suivantes :

- > Etre malade ou souffrir d'une infirmité.
- > Travailler dans un cadre professionnel le jour des élections.
- > Etre forain ou marchand ambulant.
- > Etre privé de liberté par décision judiciaire.
- > Avoir des obligations dans le cadre de ses croyances religieuses.
- > Etre étudiant en période d'examens.
- > Etre en vacances ou en séjour à l'étranger.

Il faut demander le formulaire qui vous sera remis gratuitement au service population de la commune et ensuite compléter et transmettre dès que possible le formulaire à la commune avec le justificatif de la situation (exemple : certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'agence de voyage).

Le jour du vote, la personne qui porte la procuration devra se rendre dans le bureau où la personne représentée est convoquée avec la procuration et les documents justificatifs.

Personnes handicapées

En principe, un bureau de vote est spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Pour les personnes mal-voyantes, un bulletin de vote agrandi à 150% de sa taille normale est prévu.

Vous pouvez aussi vous faire accompagner dans l'isoloir, si votre difficulté à voter seul le justifie. Votre demande doit être introduite au plus tard pour le 23 septembre auprès de l'administration communale, cette demande précisera l'identité de la personne qui vous accompagnera dans l'isoloir.

Vote

Au moment de voter, si vous vous rendez compte que vous avez commis une erreur, vous pouvez avertir le président du bureau de vote qui reprendra votre document et vous remettra un nouveau bulletin de vote.

N'oubliez pas que le président du bureau de vote et les assesseurs sont là pour vous aider en cas de questions ou de problèmes (exemple : le crayon rouge n'est plus utilisable).

Comment voter ?

La règle de base est que vous pouvez voter soit pour un ou plusieurs candidats d'une seule liste, soit en case de tête.

Il est important de rappeler que si vous votez pour des candidats qui sont sur des listes différentes, votre vote est nul et ne sera pas comptabilisé.

CHORALE AUBANGEOISE

« LES CHŒURS DE LORRAINE »



La chorale « **les CHŒURS DE LORRAINE** » s'est constituée en groupe choral mixte le 15 mai 1962.

La chorale se veut être un groupe d'animation culturelle au sein de la communauté locale et au niveau de la grande région des trois frontières. Elle s'efforce de promouvoir l'art vocal en offrant à tous la possibilité de mieux connaître et apprécier la musique : donner de la détente et de la satisfaction à ses choristes par le beau chant et l'amitié du groupe, donner du plaisir au public par de la musique de qualité. Elle est totalement indépendante, et ouverte à toutes et à tous, de tout âge.

Le répertoire s'étend de la polyphonie de la Renaissance aux œuvres contemporaines en passant par les grands chœurs classiques. Le chant populaire y est également bien représenté, puisque le répertoire comprend de nombreuses mélodies tirées de la bonne chanson française et du folklore international, interprétées en langue originale. Cela permet de présenter au public un large éventail du chant à travers les âges et à travers le monde.

Chaque année, la chorale « **les Chœurs de Lorraine** » présente une série de concerts dans la région, en Belgique et aussi à l'étranger (Grand-Duché de Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Pologne, Hongrie... pays où elle a été invitée, et a noué des contacts très chaleureux). Chaque année, elle anime aussi la fête de Sainte-Cécile, et surtout Noël, et organise à Aubange un grand Festival International de chorales.

Sa qualité musicale a été reconnue par de nombreux prix et distinctions obtenus lors de plusieurs concours, en Belgique et à l'étranger, auxquels elle s'est présentée; de même qu'à plusieurs concours de classement.

La chorale « les Chœurs de Lorraine » est affiliée à la Fédération Musicale du Luxembourg Belge et au mouvement « A Cœur Joie ». La Chorale est dirigée par **Christine DESPINEUX**, professeur de piano et de musique de chambre à l'Académie, et par **Yvon Laurent**, directeur adjoint.

NOTRE PROGRAMME jusqu'en septembre 2007

| | | | |
|--------------------------|-----------|--|----------------------|
| Vendredi 25 août | 20.15h | Tout le monde debout, reprise des répétitions | Aubange |
| Samedi 26 août | 16.00h | Messe de mariage | Mussy la Ville |
| Vendredi 15 septembre | 22.00h | Assemblée générale | Aubange |
| Samedi 30 septembre | 16.30h | Messe de mariage | Aubange |
| Vendredi 6 octobre | 20.30h | Répétition à Arlon | maison de la Culture |
| Samedi 7 octobre | 20.00h | Concert ARSOL - Arlon | maison de la Culture |
| Dimanche 15 octobre | non connu | Concert | église d'Hussigny |
| Samedi 18 novembre | 18.30h | Messe de Sainte-Cécile | Aubange |
| Dimanche 19 novembre | 12.00h | Banquet de Sainte-Cécile | Aubange |
| Samedi 25 novembre | non connu | Messe de mariage | Aubange |
| Dimanche 17 décembre | 16.00h | Concert de Noël, Chœur tchèque JITR | Aubange |
| Samedi 10 février 2007 | 19.00h | Couscous de la Chorale | Salle Polyvalente |
| Samedi 17 mars 2007 | 16.00h | Festival de Chorales | Clémarais |
| Jeu 17 mai 2007 | non connu | Participation au Concours Européen de chants et de musique | Grand-Duché |
| Samedi 29 septembre 2007 | non connu | Concert dans le cadre du 125^e anniversaire de la Chorale de Amay | Amay |

PLANÈTE J, MAISON DES JEUNES COMMUNALE D'AUBANGE



Planète J est un espace jeune convivial destiné aux 12 ans et plus dans lequel tu peux venir te détendre et t'amuser après l'école. Cet endroit est aussi appelé la Maison des Jeunes Communale d'Aubange.

Un jeu de fléchettes, un kicker et toutes sortes de jeux de société sont mis à ta disposition. Tu peux aussi écouter de la musique et avoir accès gratuitement à Internet.

Par ailleurs, la maison des jeunes organise des **activités socio-culturelles** : projection ciné, soirée jeux de société, karaoké, bowling, etc...

Les activités sont mises sur pied à ta demande moyennant ton implication et ta collaboration.

Tu peux aussi trouver de l'**aide** si tu éprouves des **difficultés à l'école**, mais aussi si tu te poses des questions sur ton avenir ou sur ta situation actuelle.

Les animateurs sont là pour répondre à tes questions ou simplement pour parler quand tu en as besoin.

La semaine, plusieurs **ateliers** sont organisés à un prix réduit.

Tu peux ainsi venir commencer la guitare, apprendre à danser ou encore jouer au mini-foot au sein d'une équipe d'amateurs.

D'autres ateliers peuvent être formés suivant les idées que vous apporterez dans le futur.

Pendant les vacances scolaires, des **stages** sont organisés sur des thématiques comme la danse, le théâtre, la musique, le sport,...

Nous organisons aussi chaque année un séjour mêlant la culture, le sport, la détente et les émotions fortes.

Enfin, Planète J est un endroit dans lequel tous les jeunes sont admis quels que soient leurs goûts, leur religion ou leur couleur de peau.

C'est un endroit dans lequel le respect des autres a une place importante. Les animateurs sont là pour y veiller.

Cotisation :

Le plus souvent les activités sont gratuites ou en tout cas très bon marché. Lorsqu'une activité est trop onéreuse, nous organisons l'une ou l'autre action pour en baisser le coût. (emballage des courses au supermarché, car-wash...)

Nous demandons juste une **contribution annuelle de 3€** te permettant de recevoir une carte de membre et surtout d'être assuré lors des activités Planète J.

Adresse :

- > **A.S.B.L Maison des Jeunes Communale d'Aubange**
rue de Rodange, 103, 6791 Athus
Coordinatrice, animatrice : **Florence GELHAY**
Animateur : **Kevin WISLEZ**
Tél.:063/23.76.73, Gsm : 0498/57.81.29
E-mail : planete_j@hotmail.com

JOURNÉES DU PATRIMOINE SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

ATHUS

Hôtel de ville d'Athus, rue Haute 22

Historique :

Construit en 1903 pour héberger le sous-directeur de l'usine d'Athus, ce bâtiment fut racheté par l'ancienne Administration communale d'Athus en 1965. La symétrie de sa façade lui donne l'apparence d'un petit château. Le perron central à double volée d'escaliers et le balcon accessible par une porte-fenêtre au 1^{er} étage soulignent cet aspect. En 1978, ce bâtiment a été prolongé en L pour pouvoir accueillir tous les services communaux. Cette partie vient d'être totalement rénovée. Elle accueille, entre autre, la salle du Conseil communal.

Au programme :

Portes ouvertes et visites guidées de l'hôtel de ville, présentation de la salle du Conseil totalement rénovée.

Horaires :

Samedi 9 et dimanche 10 septembre
Portes ouvertes de 14.00h à 18.00h
Visites guidées prévues à 14.00h, 15.30h et 17.00h

HALANZY

Ancien hôtel de ville d'Halanzy, Grand-Place

Historique :

Les premiers plans de cet édifice datent de 1906. Construit en 1910, il a été conçu pour abriter l'hôtel de ville et l'école communale de l'ancienne commune d'Halanzy.

La symétrie de sa façade est mise en évidence par un perron central à double volée d'escaliers qui donnait accès à l'hôtel de ville. Un clocheton situé en partie centrale de la toiture participe à la verticalité de l'ensemble. Le préau situé au centre du bâtiment est d'inspiration Art Nouveau, style Horta.

Cet édifice abrite aujourd'hui la bibliothèque ainsi que plusieurs associations et clubs locaux.

Horaires :

Samedi 9 et dimanche 10 septembre
de 10.00h à 12.00h et de 14.00h à 18.00h

Plusieurs expositions vous seront proposées :

- > **La Commune au service du Citoyen**, par les élèves de l'Ecole communale d'Aix-Sur-Cloie ;
- > **L'hôtel de ville, un siècle d'histoire**, par l'ASBL « La Mine hier » ;
- > **Aujourd'hui, l'ancien hôtel de ville, accueil de la vie associative**, par la Bibliothèque communale d'Halanzy.

TOUT RACHECOURT DANS LES POMMES

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2006



**« Tout Rachecourt dans les pommes »
dimanche 1^{er} octobre 2006 de 09.00h à 19.00h
sous chapiteau chauffé et dans la rue.**

Rachecourt, un petit village gaumais de 600 habitants, qui se veut accueillant, propre et fleuri, fait partie de la Commune d'Aubange.

Cette journée est consacrée à la pomme et ses dérivés. Les responsables, désirant valoriser les anciens vergers du village essentiellement constitués de hautes-tiges, ont en 1989 créé cette fête de la pomme.

Simple marché au départ, elle est devenue peu à peu une foire essentiellement artisanale mais centrée sur la pomme et les produits du terroir.

Chaque artisan est sollicité pour mettre en évidence le thème de la pomme et des prix récompensent les meilleures réalisations.

L'ambiance de la fête est assurée par plusieurs animations de rue s'adressant tant aux enfants qu'aux adultes.

Des producteurs locaux et autres mettent en vente des variétés de pommes telles que : rambour, reinettes, calville, belle-fleur...

Des pépiniéristes proposent des variétés sélectionnées par l'Institut de Phytopathologie de Gembloux, particulièrement intéressantes, tant au point de vue qualité du fruit que résistance de l'arbre aux ennemis des vergers.

D'année en année, le succès de cette fête va croissant et l'an dernier, on a dénombré environ 6000 visiteurs.

On peut également faire presser ses pommes sur place ou prendre rendez-vous avec un des deux pressoirs (Rachecourt Jus à Rachecourt et Gaume jus de pomme à Halanzy) où il est possible d'obtenir un jus pasteurisé se conservant facilement une année.

Les deux Cercles vous proposent le repas de midi où la pomme et ses dérivés sont au menu.

Une occasion de passer, en famille, une agréable journée de détente.

ORGANISATION :

Organisé par le **Syndicat d'Initiative de RACHECOURT**, section locale du S.I. d'AUBANGE, avec la collaboration des sociétés locales, l'aide de la **Région Wallonne**, de la **Province de Luxembourg** et de la **Commune d'Aubange**.

asbl Syndicat d'Initiative de Rachecourt
Section locale du S.I. d'Aubange

> Secrétariat
rue du Haut, 217
6792 Rachecourt
tél.: 063 675803



**ACTIVITES :**

STAND DIDACTIQUE sur les anciennes variétés de pommes et de poires avec :

- > *le département de lutte biologique et des ressources phylogénétiques de la RW de Gembloux. (identification des fruits);*
- > *L'association « LA POMMERAIE » regroupant les producteurs d'un petit village alsacien, SCHALKENDORF : sensibilisation sur l'arboriculture familiale;*
- > *Les Croqueurs de Pommes de Lorraine (F) : pomologie.*

De nombreux artisans aux réalisations variées travailleront devant vous et s'efforceront de mettre en valeur le thème de la pomme.

GASTRONOMIE, tout ce qui se fait à base de pommes, ainsi que les produits du terroir.

MARCHE, vente de pommes, de pommes du pays. (anciennes variétés).

PRESSAGE de vos pommes sur place, au CLEO. (063/677071)



REPAS (réservation obligatoire)

CLEO, à partir de 11.45 h

- > **Réservation** : au tél.: 063/678745 après 18 h
- > **Menu** :
Apéritif « Normandy » ou jus de pomme
Choucroute au cidre, 4 viandes
Pommes de terre au lard
Dessert aux pommes
Café
- > **Prix** : 18 € - 9 € pour enfants – 12 ans

CERCLE, à partir de 11.30h

- > **Réservation** : au tél.: 063/675081
- > **Menu**:
Apéritif
Plat gaumais « Touffaye du chef »
Feuilleté aux pommes
Café
- > **Prix** : 15 € - 7 € pour enfants – 12 ans

ANIMATIONS.

- > **MAGIC JAZZBAND**, musique « dixieland »
- > **LOS TABASCOS**, GP samba animation.
- > **PILIP**, l'automate.
- > **PICCOLO et FANFARONNADE**, clowns échassiers.
- > **ARTISANS DE TRADITION**, tourneur, sabotier, potier, cannage, dentellière, sparterie, tisserand, fileuse, vannier,...
- > **SECOUER LE POMMIER**, jeux podium.
- > **MUR D'ESCALADE**, cueillette des pommes.
- > **TIR A L'ARC**, Guillaume Tell.
- > **PROMENADES EN PONEYS**
- > **GRIMAGE** pour enfants....et adultes.

EXCURSIONS DES PENSIONNÉES 2006

KIRRWILLER : SPECTACLE MUSIC HALL

Les 27 et 28 septembre 2006, l'Administration communale d'Aubange organise les excursions pour pensionnés selon les dispositions suivantes :

Tarifs :

- > Pensionnés ou assimilés : **30 €**
- > Pensionnés ou assimilés reconnus VIPO (sur présentation de la carte) : **25 €**
- > Non pensionnés ou étrangers à la commune : **65 €**
- > Enfants de moins de 12 ans accompagnant parents ou grands-parents : **30 €**

Destination :

KIRRWILLER : Spectacle Music Hall
« Je veux rêver ».

Départ :

7.45 h au lieu de rassemblement des bus.

Cette année, la facilité d'accès aux différents points d'arrêt et de détente, nous permet d'accueillir, dans un bus spécialement aménagé, les personnes à mobilité réduite.

Programme :

- > Arrêt petit déjeuner à hauteur de Longeville-les-Saint-Avold;
- > Repas de midi dansant à Kirrwiller;
- > 16.00 h : Spectacle « Je veux rêver »;
- > Départ de Kirrwiller vers 18.00 h;
- > Arrêt prévu pour le souper (assiette froide);
- > Retour en Belgique vers 22.30 h.

Dates :

- > Mercredi 27/09/2006 :
ATHUS (section complète) – GUERLANGE – AUBANGE
- > Jeudi 28/09/2006 :
HALANZY – RACHECOURT – BATTINCOURT – AIX-SUR-CLOIE

Inscriptions :

- > **ATHUS :** Hôtel de Ville, 22 rue Haute,
Service secrétariat : du 31 août au 12 septembre 2006
de 9.00h à 12.00h et de 14.00h à 16.00h.
- > **AUBANGE :** CPAS,
les lundis 4 et 11 septembre de 10.00h à 11.00h.
- > **BATTINCOURT :** local Odyssee,
les lundis 4 et 11 septembre de 11.15h à 12.00h.
- > **HALANZY :** Hôtel de Ville,
les lundis 4 et 11 septembre de 13.30h à 14.45h.
- > **RACHECOURT :** Maison communale,
les lundis 4 et 11 septembre de 15.00h à 16.00h.

Pour tous renseignements :

- > **Anne MONNEAU**
Tél. : 063/38.12.51 ou 063/38.12.52



EN BREF, LE CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2006

Le Conseil Communal a :

autorisé l'**ouverture d'une voirie sur le PED**, dans le cadre de l'aménagement du triangle face à Glaverbel;

approuvé le projet d'**aménagement de la Place Verte** et de la ruelle de la Poste à Athus par concours d'idées;

approuvé l'avenant n° 1 aux travaux de pose de **ralentisseurs de trafic à Guerlange**;

approuvé le cahier des charges concernant la **rénovation de l'Hôtel de Ville** à Athus, lot 6 : **mobilier de la nouvelle salle du Conseil communal**;

approuvé le projet « **Plan Mercure** » - Aménagement de trois ruelles : une à Halanzy et deux à Rachecourt;

décidé le principe de faire dresser un **projet d'entretien extraordinaire de la voirie en 2006**. Il s'agit de revoir l'état des rues et trottoirs communaux;

ratifié la décision prise en urgence par le Collège échevinal de **remplacer le pavement du trottoir de la rue de la Jonction** lors de travaux de pose de canalisation de gaz effectués par Interlux;

approuvé le cahier des charges concernant l'acquisition d'une **machine de marquage au sol de la signalisation routière**;

décidé de participer à l'**enquête publique sur la gestion de l'eau en Wallonie** ;
Il s'agit d'une enquête imposée par la Directive européenne relative à la gestion communautaire de l'eau, par laquelle l'occasion est donnée aux citoyens et aux communes de faire connaître leur point de vue sur la gestion de l'eau;

autorisé l'**ouverture de voirie** dans le lotissement Thomas & Piron au lieu-dit Ottemt à Aubange;

décidé le principe d'**acquérir une trémie et une lame à neige** pour équiper le nouveau camion du service travaux ;

décidé le principe d'acquérir un **véhicule tous terrains** pour le service forestier;

approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et le placement à la piscine d'un **appareil élévateur pour handicapés**;

approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation de l'auteur du projet
a. de **rénovation de la Place Verte et de la Ruelle de la Poste**;
b. de **remplacement du chauffage de la piscine** au centre sportif du Joli Bois
c. de **construction d'une salle multisports à Halanzy**;

approuvé le cahier spécial des charges pour les **travaux de réfection du mur de soutènement en bas de l'avenue des Chasseurs Ardennais**.

Le Plan MERCURE :

Réalisation de travaux de voirie visant à une meilleure sécurité des usagers les plus vulnérables et à une amélioration du cadre de vie, de jour comme de nuit.

Les quatre axes suivants ont été privilégiés :

- > Des cheminements sécurisés pour les usagers vulnérables;
- > Des voiries entretenues;
- > Un éclairage public adéquat et adapté;
- > De petits aménagements d'espaces publics conviviaux.

Le budget global affecté au Plan MERCURE est de 15 millions d'euros et se répartit sur les années 2005-2006.

La subvention octroyée sera de 80 % du montant total des travaux subsidiables, avec au minimum 25.000 euros et 200.000 euros maximum par commune.

Pour plus d'informations et pour obtenir les documents: <http://mrw.wallonie.be/dgplfrfrnews.asp>

L'INTERVENTION DU FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

Récapitulatif des conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage.

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un **combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes)**. Le Fonds Social Chauffage a fixé son seuil d'intervention à 0,40 €/litre (TVA comprise). Autrement dit, si le prix facturé est inférieur à 0,40 €/litre, le Fonds n'intervient pas. Attention, cette réglementation ne vaut que pendant la période de chauffage, c'est-à-dire pour le **combustible de chauffage livré entre le 1er septembre 2006 et le 30 avril 2007**.

Qui a droit à cette intervention financière ?

Catégorie 1 :

Les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance

- > les VIPO (veufs/veuves, invalides, pensionné(es), orphelin(es);
- > les enfants handicapés percevant des allocations familiales majorées;
- > les chômeurs de longue durée (> 1 an) et âgés de plus de 50 ans;
- > les bénéficiaires du revenu garanti aux personnes âgées;
- > les bénéficiaires d'une allocation pour personnes handicapées;
- > les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale;
- > les bénéficiaires d'une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale. A noter que le montant des revenus annuels bruts du ménage est plafonné à 13.246,34 €, majoré de 2.452,25 € par personne à charge.

Catégorie 2 :

Les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 13.246,34 €, majoré de 2.452,25 € par personne à charge.

Catégorie 3 :

Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

L'intervention varie entre 3 et 13 cents par litre. Ce montant dépend du prix facturé pour le combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres et à concurrence de 195 € par hiver et par famille. Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 100 €.

Comment réclamer cette intervention ?

Si vous pensez avoir droit à l'aide du Fonds Social Chauffage, vous devez vous adresser au CPAS.

Le CPAS vérifiera :

- > Si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- > Si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- > Si le prix facturé atteint le seuil fixé,
- > Si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement.
Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :
- > Dans tous les cas, la facture de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- > **Si vous faites partie de la catégorie 1** : votre carte d'identité, votre carte SIS, la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement-extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale...)
- > **Si vous faites partie de la catégorie 2** : votre carte d'identité, la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)
- > **Si vous faites partie de la catégorie 3** : la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

- > auprès du CPAS
- > sur le site www.fondschauffage.be
- > au numéro gratuit 0800/90 929.

AUBANGE RUE OLYMPIQUE

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2006

PROGRAMME :

TOUTE LA JOURNÉE

A l'extérieur

- > Escalade et parcours aventure
- > Découverte des sports nouveaux
- > Beach Volley
- > Marche commentée par des agents de la DNF
départ à 9.30h et 14.00h

A l'intérieur

Piscine :

- > Baptême de plongée
- > Démonstration de sauvetage
- > Initiation aux nages de compétition
- > Aquagym
- > Water polo
- > Accoutumance à l'eau pour les petits

Hall d'entrée :

- > Initiation au tennis de table

Petite salle :

- > Initiation au yoga

EN MATINÉE

Dans la salle de sport :

- > Foot tennis
- > Démonstration jonglage
- > Initiation au tennis
- > Démonstration basket-ball
- > Activité floorball

Pavillon du Joli Bois :

- > Démonstration et initiation tir à l'arc
de 10.00h à 14.00h

Petite salle

- > Jambes abdo fessiers (JAF) de 10.00h à 11.00h

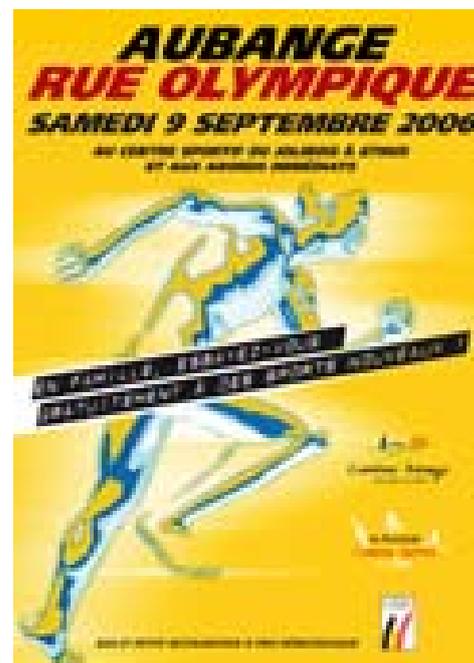
L'APRÈS-MIDI

A l'extérieur :

- > Street ball
- > Beach soccer
- > Football « maîtrise de balle »

En salle :

- > Arts martiaux, démonstration et ateliers d'initiation



Avec la participation
des clubs sportifs locaux
Journée sportive, soyez sportwear !

ATELIER GAUMAIS :

SAISON 2006-2007



| | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| Lundi 20 à 21 heures | Aquagym (à la piscine d'Athus) | 063/67.80.92 |
| Lundi 19.30 à 21.30 heures | Chant de variétés et improvisation | 063/22.40.42 |
| Mardi 9 à 11 heures | Peinture | 063/37.13.04 |
| Mardi 18 à 20 heures | Dessin ados (10-15 ans) | 063/67.88.02 |
| Mardi 20 à 22 heures | Peinture à l'huile | 063/67.70.46 |
| Mercredi 14 à 16 heures | Créativité enfants (6-12 ans) | 063/37.14.58 |
| Mercredi 14 à 16 heures | Psychomotricité | 063/37 14 58 |
| Mercredi 19.30 à 22 heures | Couture | 063/67.75.80 |
| Mercredi 1 fois/mois 20 à 22 heures | Créativité florale (débutants) | 063/67.66.31 |
| Mercredi 1 fois/mois 20 à 22 heures | Créativité florale (confirmés) | 063/37.14.58 |
| Jeudi 1 fois/mois 9 à 12 heures | Scrapbooking | 063/67 54 06 ou 063/37 13 04 |
| Jeudi 1 fois/mois 20 à 23 heures | Scrapbooking | 063/67 54 06 ou 063/37 13 04 |
| Jeudi 19.30 à 22 heures | Dessin & couleur | 063/37.13.04 |
| Vendredi 18 à 19 heures | Initiation à la guitare | 063/37.13.04 |
| Vendredi 19 à 20 heures | Guitare d'accompagnement | 063/37.13.04 |
| Samedi 10 à 12 heures | Dessin enfants (6-12 ans) | 063/67 70 46 |

